

grand et plus juste accès au marché mondial qu'elle ait jamais connu. En raison de ces plus grandes facilités d'exportation, nous pourrions, comme pays, concentrer nos efforts sur la production d'objets que nous pouvons le plus facilement produire ou manufacturer, et ainsi assurer le plus haut degré de véritable prospérité nationale.

Au moment où se dessine le but vers lequel tous nos efforts ont tendu pendant des années, nous sommes malheureusement contraints de dévier pour entreprendre un chemin rude et difficile. La situation de notre balance générale des comptes, dont le ministre des Finances vous parlera plus en détail ce soir, nous force d'agir ainsi.

Précisément parce que nous sommes contraints, en ce moment, de prendre des mesures qui viennent directement en contravention avec les principes fondamentaux de notre politique commerciale, il est très important que nous conformions notre programme aux fins ultimes que se propose l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers. Comme nation, il est de notre intérêt de collaborer pleinement avec les nations qui pensent comme nous afin de promouvoir un programme tendant à établir un commerce plus libre et toujours croissant. Mais pour bien jouer notre rôle dans ce grand mouvement d'avant, nous devons être capables de nous suffire à nous-mêmes, de porter notre fardeau, et de payer nos dettes à l'échéance.

Le Canada est un des quelques grands pays producteurs dont la productivité n'a pas été atteinte par la guerre. Conscients de nos responsabilités et de nos intérêts dans le monde actuel, nous avons cherché à assumer notre juste part du travail de reconstruction mondiale. A ce grand effort, nous n'avons pas hésité de contribuer dans toute la mesure où nos ressources le permettaient. Il est certain que depuis la guerre, le Canada, dans son intérêt tout autant que dans celui du monde, a fait un effort considérable pour perpétuer pendant les années de paix le principe de l'entraide sous lequel nous avons fait la guerre, et sans lequel le grand travail de rétablissement ne peut être réalisé. Mais avant que nous nous lancions de nouveau sur le chemin de ce rétablissement, nous devons équilibrer notre encaisse et nos besoins de dollars américains. A cette fin, nous devons nous priver de certaines choses qu'actuellement nous n'avons pas les moyens d'acheter. La façon dont nous nous proposons de répondre aux besoins immédiats de cette situation temporaire vous sera expliquée ce soir par le ministre des Finances. Le projet sera expliqué plus en détail lorsque le Parlement se réunira.

Le programme de longue haleine dont j'ai fait mention est celui préconisé par le projet de la Charte de l'Organisation internationale du Commerce, et par l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers, complété par d'autres mesures positives dont le ministre des Finances vous parlera aussi ce soir.

Je ne crois pas qu'il existe un événement plus encourageant pour l'avenir que le résultat heureux de l'Accord général. Depuis la guerre, nous avons été témoins de la faillite de trop d'efforts tendant à réaliser une coopération internationale pour le bien-être de l'humanité. L'Accord général est le fruit des négociations les plus vastes et les plus significatives qui aient été entreprises dans l'histoire du commerce mondial. Durant l'été dernier, le projet de négociations tarifaires d'une si grande envergure paraissait être pour plusieurs trop ambitieux pour être jamais mis en pratique. Des 127 négociations distinctes entreprises à Genève, 123 furent couronnées de succès. Les représentants de chacun des 23 gouvernements qui ont pris part aux négociations ont signé l'acte final le 30 octobre.